

**TRIBUNAL
DE
PREMIERE INSTANCE
DE
MARCHE-EN-FAMENNE**

Cabinet du Président.

6900 Marche-en-Famenne, le 3 décembre 2001.
9, rue Victor Libert

Monsieur l'expert,

Concerne : expertise judiciaire - construction routière.

**J'accuse réception de votre candidature comme expert
judiciaire dans le domaine de la construction routière.**

**Je vous prie d'agréer, Monsieur l'expert, l'assurance de
ma considération distinguée.**

Pour le Président absent,
Le greffier en chef,



A. HARDENNE.

à Bureau d'expertise et de conseil
pour la construction routière
route de Rixensart, 41

1300 Wavre.